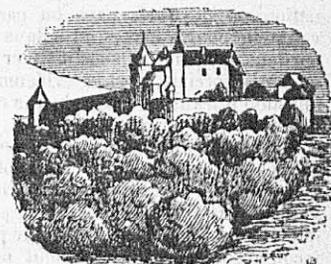




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, art. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h 10^h) 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h 25) 13^h 17^h 50

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

té, alors cependant, ment à se prouver trompait. attiré l'institutrice piège de cette pas-Mérans ignorait le, brave comme une onfiante puisque son aucun risque, depuis contraire, la stimulait elle avait tenté de la ment et le plus rapi-été possible. le masque grimaçant e entre l'horreur de délivrance quand elle ngoutissement de sa la voir courant vers vec de grands gestes a pour prendre le ciel it pour rien dans cet reprenant ses occupa-un calme effrayant. e moment, elle eût dû te, criant au secours, des mains les arbus-, si le plongeon de té le résultat d'une e combinaison entre cident imprévu.

(A suivre.)
onnés à l'étranger e payé leur abon-ne faire sans retard, interruption dans la al.

sions de chez
ER
Dames
90, 9.90, etc., en noir
s précédent, quelques

s frotté
s, façons nouvelles,
rifiées, suivant qualité
75, 13.50, 10.50, 19.50
tussor
e, avec ou sans dessin,

Chine et soie
et seyants, tous coloris,
45, 59, 65.—
issu coton
voile, etc., sacrifiés
7.50, 9.50, 12.—, 15.—

15.75, 19.50, 29.50
35.—, 45.—, 65.—
75.—, 85.—, 95.—
eurs
e, riche
35.—, 49.—, 65.—
e superb. 39.— à 125.—
e laine et mouflon, tous
ans concurrence
50, 24.50, 20.—, 39.—

raques
1.75, 2.75, 3.50, 4.75
5.50, 6.50, 8.75, 9.50
9.50, 12.—, 15.—, 19.—
11.50, 15.—, 19.—, 21.—
ure, façon soignée.

ns.
3.95, 5.50, 7.50, 9.50
50, 12.50, 15.—, 18.—
18.—, 24.—, 29.—
2.95, 4.50, 5.50
noirette 5.95, 7.50, 9.50
3 à 15 ans,
suivant taille et qualité.
25.—, suivant grandeur.
en réclame
7.75, 11.90, 13.90, 16.50
s 2.95, 5.50, 6.50, 7.50

en réclame
mdez notre catalogue
eille.
paille
1.75, 1.95, 2.50, 3.50
0.75, 0.95, 1.50, 2.50

en réclame
19.—, en drap de 15.—
depuis Fr. 15.— à 35.—
e ménage
nos prix. Voyez nos vi-
gère.

S.A., VEVEY
u, courrier.

primés
de „La Gruyère“
et soigneusement.

Aux Chambres fédérales.

Au Conseil national, jeudi matin, la motion d'ordre de Rabours demandant de traiter durant cette session la question de l'élévation du tarif douanier sur la benzine a été repoussée et l'examen de la gestion du département de justice et police a commencé: un postulat Welti relatif à la création de bases nécessaires à une législation sur l'hygiène des logements a été accepté de même que ceux de M. Nobs sur la précision du droit du peuple au referendum et de M. Bopp sur l'octroi de facilités pour l'arrivée en Suisse d'ouvriers agricoles étrangers, ce dernier combattu par le Conseil fédéral. Le rapport concernant le parquet fédéral a donné lieu à un court échange de vue sur le procès Conradi.

Après les projets de crédits relatifs aux bâtiments des postes de Berne, de téléphone à Zurich, la suite de la discussion a été renvoyée à l'après-midi.

Le Conseil des Etats, a terminé, jeudi matin, l'examen des comptes d'Etat qu'il a acceptés à l'unanimité pour entreprendre ensuite la convention de l'opium qui est ratifiée à son tour. Le projet de loi sur les stupéfiants a été approuvé sans opposition.

Métier de roi.

Ne fut-il pas publié, naguère, une sorte d'étude ou de monographie des « métiers qui taent »? Il semble qu'on ait omis d'y compter le métier des hommes publics. Sans doute, le mot de métier paraît péjoratif quand on l'applique à la mission de ceux qui se vouent à la politique. Pourtant, tout comme les poètes, les artistes et les savants, les hommes politiques exercent un métier. Ce métier ne suffit point à leur conférer génie ou talent; il n'est talent ni génie, néanmoins, qui suppléent à la connaissance de leur métier.

Eh bien, le métier des hommes publics devient de plus en plus difficile et pénible, et l'on voit maintenant les plus forts y succomber. Chez nous et hors de chez nous, quelques-uns des meilleurs, ou du moins des plus fameux, interrompent soudain leur carrière, et parfois tragiquement. Laissons à d'autres le soin d'alléguer quel tel ou tel régime, tel ou tel système de gouvernement, telle ou telle méthode de légiférer, de contrôler, d'administrer produisent ces ravages — et constatons simplement que la tâche de conduire les hommes épuise, trouble, ruine la santé de la plupart des hommes politiques qui l'assument.

C'est que la morale pour eux, ne saurait être de bien faire et laisser dire. Ils doivent tout savoir, et, en même temps, tout faire savoir. Le plus humble des gouvernés entend connaître, sinon comprendre, le secret des gouvernants. La « confiance » — ce « bon point » que s'efforcent de mériter les hommes d'Etat — ne s'obtient qu'en amadonnant les méfiances souvent irritées, et l'on pourrait quasi prétendre que, commander, c'est feindre d'obéir. A ce jeu, l'art le plus subtil ne suffit plus ou ne suffit pas longtemps.

Un premier ministre de quelque légendaire Illyrie jugeait ainsi les trois souverains qu'il avait successivement servis avec ironie et diligence: « L'un, disait-il, comprenait tout et ne savait rien; l'autre savait tout et ne comprenait rien; le troisième ne savait ni ne comprenait rien. » Ce premier

ministre avait l'esprit même de Démos, ou plutôt Démos s'approprie peu à peu cette tournure d'esprit. Quiconque reçoit l'écrasante charge du pouvoir devient aussitôt suspect, et la foule se montre attentive aux défauts bien plus qu'aux vertus de son maître. Elle épie le moment où le malheureux « puissant » se trompera; elle accueille ses erreurs comme le signe de son propre triomphe, de sa propre revanche. Un spectateur de cirque suivait de ville en ville des acrobates, curieux de les voir se rompre le cou. Ainsi font maints sujets des monarques modernes.

Or, quand ces monarques ne sont encore que prétendants, ils paraissent être toute grâce et toute science. A peine ont-ils gravi les degrés du trône ou de la tribune que leur pourpre se tache et que leur propre prestige diminue. C'est dans le moment qu'ils avaient le moins à faire, n'ayant qu'à critiquer ou à contredire, qu'ils se voyaient accorder tous les dons; c'est à l'heure où leur incombe le devoir de conduire, de protéger, d'ordonner, que leur indignité éclate aux yeux de qui les admire la veille. Et la roue tourne pour eux comme elle tourna pour ceux dont ils envient le sort si peu enviable. Et la brigade détruit ce que la brigade a construit.

Notre époque serait-elle plus inconsequente que d'autres; son goût pour la fronde se serait-il encore perverti? Non, sans doute; mais le « métier de roi » s'est dangereusement compliqué; il réclame à présent des infortunés qui l'exercent une infailibilité que n'avaient point les dieux. Les affaires publiques, c'est un monde, au sens propre et au figuré. Le maître responsable doit se soucier des événements qui se produisent en quelque île lointaine comme des accidents survenus aux frontières de l'Etat. La voix mécontente d'un contribuable doit être entendue de lui dans le même temps que celle d'un souverain du voisinage. Il est placé au centre d'un concert discordant, et lui seul doit garder le sens de la mesure et de l'harmonie.

(Le Temps.)

J. L.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.

L'assemblée générale de la Ligue s'est tenue jeudi, 5 juin, au siège social, ancien hôtel de Zehringen, à Fribourg.

Le rapport sur l'activité de la Ligue a été imprimé et distribué il y a quelques mois. On y enregistre avec satisfaction l'intervention financière de la Confédération pour soutenir la lutte contre la tuberculose. Plusieurs sanatoriums se sont ouverts ces deux dernières années: le sanatorium tessinois ou St-Gathard, un sanatorium thurgovien et un sanatorium zuricois à Davos, le sanatorium de l'Association catholique suisse à Davos, un sanatorium universitaire à Leysin.

Le dispensaire de la Ligue, ouvert primitivement à l'avenue de Pérolles, fonctionne actuellement comme service de l'Hôpital cantonal, le mercredi et le samedi, de 3 1/2 à 5 heures. Vu les ressources dont dispose l'Hôpital, cette combinaison est toute à l'avantage des clients de la Ligue. Les consultations se chiffrent par cinq à six cents chaque année.

L'infirmière de la Ligue, Mlle Schnitler, exerce son office de conseillère-guide et auxiliaire des familles avec un savoir-faire égal à son dévouement. Elle visite les malades annoncés, recherche les cas ignorés, enseigne aux familles les règles d'hygiène à observer, veille à la préservation des enfants dans les foyers contaminés.

La Ligue a une cinquantaine de malades,

adultes et enfants, dans les sanatoriums de Leysin et de Davos. Elle les suit pas à pas, se faisant renseigner périodiquement par les médecins et transmettant ces informations aux familles.

Grâce à la générosité de M. et M^{me} Aug. Grand, la Ligue a pu installer à Pringy (Gruyère), au Chalet des Enfants, une quinzaine d'enfants débiles, qui s'y fortifient entourés de la vigilante sollicitude des Sœurs de Sainte-Anne, de Baldegg, et de M. le docteur Goumaz, de Bulle.

Le nombre des journées de malades dans les sanatoriums est de 9000 environ par année; durée moyenne de la cure: six mois. La Ligue a dépensé, de 1919 à 1923, 876 francs. La charité privée a fourni le tiers de cette somme environ. L'Etat, les communes et les familles des malades ont fourni le reste.

L'assemblée du 5 juin a entendu avec un vif intérêt M. le conseiller d'Etat Bernard Weck, directeur de la Police et de la Santé publique, exposer l'état de la question du sanatorium cantonal fribourgeois. L'étude des emplacements éventuels du sanatorium, au point de vue du climat, de la vue, du terrain, des communications, se poursuit. Le site du Tremblex, sur Crésuz, et celui de la Baumaz, sur le versant sud du mont Vuariat, retiennent particulièrement l'attention.

L'assemblée a adopté le programme de travail suivant pour 1924-1925:

- 1° Propagande aussi active que possible contre la tuberculose, par affiches, conférences, etc.
- 2° Installation d'une galerie de cure d'air à Fribourg, à la disposition des nombreux malades pauvres de cette ville.
- 3° Institution de dispensaires et d'infirmières visiteuses dans les chefs-lieux de districts.
- 4° Publication d'un guide destiné aux pré-tuberculeux et aux malades tuberculeux.
- 5° Organisation d'un service de lectures pour les malades fribourgeois dans les sanatoria.
- 6° Démarches en vue d'obtenir l'enseignement de l'hygiène par un médecin à l'Ecole normale.
- 7° Développement du Chalet des enfants, à Pringy.
- 8° Désinfection des logements après le départ ou le décès d'un tuberculeux; service spécial de lavage pour le linge des tuberculeux.

La Ligue fribourgeoise a pour président Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt de Saint Nicolas, à Fribourg; pour vice-président, M. le pasteur Derron, à Meyriez; pour vice-présidente, M^{lle} Alice Raymond, à Fribourg; pour secrétaire, M. Léon Genoud, directeur du Musée industriel; pour trésorier, M. Albert Dessonnaz, rédacteur.

Autres membres du comité de direction: M. Bernard Weck, conseiller d'Etat; M. le docteur Treyer; M. le docteur Meyer; M. Jules Zimmermann, administrateur de l'Office du travail.

La Société médicale fribourgeoise est représentée dans le comité cantonal par M. le docteur Plancherel; la Société d'utilité publique des femmes, par M^{me} Roger de Diesbach; la commission cantonale de charité, par Mlle Adèle Thürler.

Les dons sont reçus au compte de chèques N^o 226, à Fribourg. N^o de téléphone: 1005.

Tant va la cruche...

On apprend de Bâle que la fabrique de papier Oser et C^{ie} a décidé sa liquidation et le renvoi de son personnel, soit une centaine d'ouvriers qui sont en grève du reste depuis plusieurs semaines.

En 1923 déjà les ouvriers avaient réclamé une augmentation de salaire qui ne put être accordée vu la situation critique dans laquelle la maison se trouvait, attitude

qui fut approuvée par l'office de conciliation. En mars 1924, le syndicat revint à la charge en doublant ses exigences. Les affaires de la maison ayant encore empiré, celle-ci refusa; c'est alors qu'un certain Bruggmann, secrétaire du syndicat, qui fut mêlé à la révolution bolchévique de Munich, fit arrêter les machines par des émissaires en l'absence du directeur. Durant les négociations qui furent entreprises, la Direction exposa que la seule voie pour elle était de réduire le nombre des ouvriers s'ils persistaient à exiger une augmentation de salaire. Cette solution ayant été repoussée, de guerre lasse, la Direction a pris l'ultime décision d'en finir avec ses marchandages. Le résultat le plus tangible est que les meneurs « suisses » viennent de fabriquer sciemment... du chômage pour une centaine de personnes qui bénéficiaient de loyers à prix réduits dans des maisons louées par la Direction de la fabrique.

Importation du bétail et de viande fraîche.

D'après l'art. 13 de la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, l'importation et le transit des animaux des espèces chevaline, bovine, ovine, caprine et porcine, ainsi que des matières animales et d'objets qui, par leur nature ou leur emploi, peuvent devenir des agents de contagion, ne peut avoir lieu que moyennant l'observation des prescriptions de police sanitaire générales ou spéciales édictées par le Conseil fédéral, et uniquement par les stations d'entrée spécialement désignées pour cette importation et ce transit. La loi dispose en outre que le Conseil fédéral restreindra ou interdira complètement l'importation et le transit des animaux, matières premières et objets dont il s'agit lorsque des considérations de politique sanitaire lui en feront connaître la nécessité.

Afin de remplacer une série d'arrêtés du Conseil fédéral se rapportant à cette matière et antérieurs à la promulgation de la loi aujourd'hui en vigueur et afin d'établir une réglementation tenant compte du fait que les épizooties sont, à l'heure actuelle, fortement répandues à l'étranger et qu'à plusieurs reprises la maladie a été introduite en Suisse par du bétail importé, le Conseil fédéral a adopté dans sa séance de vendredi un arrêté dont voici la substance:

« L'importation du bétail de vente et d'élevage demeure prohibée comme elle l'est d'ailleurs depuis plusieurs décades. L'importation du bétail de boucherie et de la viande fraîche est interdite lorsque les conditions sanitaires dans les pays de provenance et de transit sont telles qu'il y aurait danger menaçant d'introduire l'épizootie en Suisse.

En vue de l'approvisionnement du pays et dans l'intérêt du consommateur, des transports de bétail de boucherie et de viande fraîche peuvent, moyennant l'observation des prescriptions spéciales de la police sanitaire, être admis à l'importation, lorsque l'état sanitaire dans les pays de provenance ou de transit n'imposent pas une prohibition d'entrée absolue, c'est-à-dire n'offre pas à tous égards des dangers manifestes d'introduction de la maladie en Suisse, mais laisse cependant à désirer et exige des précautions spéciales.

Quant à savoir de quels pays l'importation du bétail devra être complètement arrêtée pour parer au danger de la contami-

nation ou de quels pays ou par quelles voies elle pourra être admise dans des proportions déterminées sans motiver une surveillance spéciale, c'est là évidemment une question à trancher dans chaque cas particulier.

Afin d'atténuer autant que possible le danger d'introduction de l'épizootie, l'importation du bétail de boucherie et de viande fraîche de provenance de pays auxquels la prohibition ne s'applique pas d'une façon absolue, c'est-à-dire tout pays d'où l'on pourra faire venir des transports restreints, ne sera autorisée que dans des quantités déterminées correspondant aux besoins de la consommation et sur la base de permis qui sont délivrés à des personnes et à des maisons recommandées par les autorités cantonales et offrant toutes garanties quant au respect des prescriptions de la police sanitaire régissant l'importation. Ces transports feront l'objet d'une surveillance spéciale et, lorsqu'il s'agira de bétail, seront dirigés vers des abattoirs désignés, disposant des installations voulues.

Le porteur de permis est tenu d'observer les dispositions en vigueur. S'il ne remplit pas ses obligations, il peut être privé à l'avenir de tout permis. Le nom des pays d'où le bétail et la viande ne peuvent pas être importés ou ne peuvent être que dans une mesure restreinte sera publié. En règle générale, la levée de la prohibition d'entrée sera publiée une semaine avant qu'elle devienne effective.

Enfin, le département de l'économie publique institue une commission consultative dans laquelle sont représentées les autorités cantonales de la police des épizooties, les producteurs, les consommateurs, les bouchers et les commerçants. La commission a spécialement pour tâche de se prononcer sur l'organisation et sur le quantum de l'importation restreinte.

Les contingents d'importation seront répartis entre les divers ayants-droit après adhésion de la commission et sur avis des autorités cantonales. L'office vétérinaire sera chargé de pourvoir à l'exécution de l'arrêté sous le contrôle et conformément aux instructions du département de l'économie publique.

Les décisions prises par l'Office vétérinaire peuvent être soumises au Conseil fédéral par voie de recours.

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral *in corpore*, accompagné du chancelier et des vice-chanceliers, se rendra le 24 juin à Aarau pour prendre part à la journée officielle du Tir fédéral. Une invitation sera lancée à Berne aux chefs des missions diplomatiques accréditées dans la ville fédérale.

— Le Conseil fédéral a délégué M. Chuard, président de la Confédération, et M. Schulthess, conseiller fédéral, pour représenter le gouvernement à la journée officielle du Comptoir suisse de Lausanne.

— Le Conseil fédéral a approuvé vendredi l'ordonnance sur le contrôle des billets de la Banque nationale.

Aux termes de cette ordonnance, le contrôle, par le département des finances, de la confection, de la livraison, du retrait de la circulation et de la destruction des billets prévu par la loi fédérale sur la Banque nationale est exercé par le service de caisse et de comptabilité.

Parti radical. — Mercredi 11 juin, à 10 h. et demie du matin, s'ouvrira au *Bürgerhaus* à Berne une séance du comité central (augmenté) du parti radical démocratique de la Suisse. Les objets à l'ordre du jour sont : La question de la surpopulation étrangère, avec rapport de MM. Delaquis, professeur, et Wettstein, conseiller aux Etats; l'assurance vieillesse et survivants avec un rapport de M. le Directeur Giorgio; la situation financière de la Confédération avec une introduction de M. le Dr Wildi, de Zofingue.

Exportation de bétail d'élevage. — Lors de la discussion du rapport de gestion du département fédéral de l'économie publique, au Conseil national, la fraction des paysans, artisans et bourgeois déposera une requête demandant au Conseil fédéral d'intervenir auprès du gouvernement espagnol en vue de la levée d'interdiction qui frappe actuellement l'importation du bétail. La suppression de cette mesure est de première importance pour notre exportation de bétail de la race bovine.

Dans la *Schweiz. Bauernzeitung*, le secrétaire des paysans, M. le Dr. Laur, relève

que l'Argentine s'apprête à faire des difficultés sérieuses à notre importation de bœufs et de fromage sur son territoire, alors que la Suisse est un preneur sérieux sur le marché argentin du bétail de boucherie.

Vaud. — Les jeux dangereux. — Le jeune garçon, âgé de 6 1/2 ans, de M. Chauvet, menuisier, à Ferreyres, ayant trouvé, on ne sait où, une cartouche de dynamite ou de fusil, se mit à la frapper avec un marteau, dimanche vers 15 h.

La cartouche fit explosion, lui emportant la main gauche et lui crevant un œil. Le pauvre petit a été transporté à l'hospice de St-Loup, en attendant son transfert à l'asile des aveugles.

— Une place d'atterrissage à Bex. — Depuis longtemps, la Société d'aviation qui s'est fondée à Bex, en 1919, fait de grands efforts et de gros sacrifices financiers pour doter Bex d'une place d'atterrissage. Ces efforts ont abouti : avec la direction de l'Aviation fédérale, représentée par le capitaine Burkhard, chef du service administratif, vient d'être passé un contrat, soumis à la ratification du Conseil communal, prévoyant l'utilisation comme place d'atterrissage d'un terrain situé aux Placettes, et la construction, pour la Confédération d'un hangar avec deux réservoirs à benzine. Quelques travaux peu coûteux suffiront pour mettre le terrain en état de recevoir la visite des avions militaires.

A L'ÉTRANGER

La crise ministérielle française résolue.

M. François-Marsal a accepté la mission de constituer le cabinet.

En voici la composition :
Présidence du Conseil et finances : M. François-Marsal.

Justice : M. Rattier.
Affaires étrangères : M. Lefebvre du Prey.
Guerre : M. Maginot.

Marine : M. Désiré Ferry.
Colonies : M. Fabry.

Travaux publics : M. Le Trocquer.
Travail : M. Jourdain.

Régions libérées : M. Louis Marin.
Agriculture : M. Capus.
Instruction publique : Dandy.

Commerce : Flandin.
Intérieur : M. de Selves.

CANTON DE FRIBOURG

Exposition canine. — L'Association fribourgeoise des amateurs de chiens, forte de 50 membres, organise, pour le 5 juillet prochain, une exposition canine à Fribourg, au Parc des Sports.

Doctorat. — M. Louis Chardonnens à Fribourg, fils de M. Chardonnens, professeur à notre Ecole cantonale d'agriculture, a passé avec grand succès son examen de doctorat en sciences naturelles à l'Université de Fribourg.

Fête cantonale des Musiques Fribourgeoises.

— On nous écrit : Le dimanche 15 juin prochain, l'antique cité seigneuriale de Châtel-Saint-Denis accueillera avec enthousiasme et avec sa cordialité proverbiale les dix-neuf sociétés de musique inscrites, dont la plupart font partie de la Fédération des Musiques Fribourgeoises. Quelques musiques vaudoises, toujours friandes de prouver à chaque occasion leur bienveillance et leurs sympathies, feront un précieux encadrement à nos Fanfares cantonales, et prouveront ainsi que les liens plusieurs fois séculaires d'amitié et de relations ne se sont pas dénoués à travers les âges et les vicissitudes politiques, mais qu'ils se sont de plus en plus raffermis dans les rapports quotidiens.

La population châtelaine, par son tempérament et par ses préoccupations journalières, ne s'inscrit pas volontiers pour les réjouissances à la fois ruineuses et déprimantes, mais, aujourd'hui, elle est fière de consentir des sacrifices pécuniaires, car elle sait qu'elle travaille ainsi à mettre dans les cœurs plus encore que dans l'oute beaucoup de mélodies et d'harmonies qui seront de précieuses provisions pour maintenir ou ramener l'accord, l'entente et l'affection dans le foyer conjugal, dans la famille et dans la société. Les provisions du cœur sont parfois plus indispensables que celles du ménage.

C'est pourquoi, chères populations du Canton de Fribourg et du Pays de Vaud, accourez nombreuses à cette festivité philharmonique du 15 juin, à Châtel-Saint-Denis.

Vous constaterez de plus près et vous apprécierez mieux les qualités de cordialité, d'hospitalité et de générosité du peuple

châtelais; vous vous édiferez au contact de sa grande âme et de son bon cœur. Au revoir, à tous, le dimanche 15 juin prochain, à Châtel-Saint-Denis.

GRUYÈRE

Nécrologie.

La cloche de l'agonie nous apprenait samedi le décès de M. Joseph Mora, ancien employé de la Société Electrique de Bulle. Très connu des Bullois, le défunt a passé la plus grande partie de sa vie en notre ville. Il partit l'année dernière pour son pays d'origine où la mort le ravit à 62 ans. Qu'il repose en paix.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Une brave mère de famille, Madame Vve Franc. Brühlhart, vient d'être ravie à l'affection de ses enfants par une longue et pénible maladie chrétiennement supportée. La vie de cette personne fut une longue suite de travail et de dévouement et le plus bel hommage qu'on puisse lui décerner est qu'elle a élevé une famille qui marche dans les dignes principes qu'elle a toujours mis en honneur. A ses enfants affligés vont nos vives sympathies et nos condoléances bien sincères.

A Lessoc est décédée, après une longue et douloureuse maladie, Mme Madeleine Fracheboud, une personne dont la carrière fut très méritoire.

Nos sincères condoléances aux parents en deuil.

Bulle, place d'aviation. — Il est, paraît-il, sérieusement question d'établir à Bulle une place d'atterrissage pour avions militaires. Une Commission fédérale, accompagnée du Conseil communal, a fait récemment une visite des lieux susceptibles de convenir à ce projet et des pourparlers seraient en jeu dans ce but.

D'autre part, la même commission examinerait un second projet : celui de l'établissement, aux abords de notre ville, d'une caserne d'artillerie.

C. E. G. — En séance du 6 juin 1924, le Conseil d'Administration des Chemins de fer électriques de la Gruyère, ensuite du décès du regretté M. Aug. Barras, a choisi son nouveau Président en la personne de M. R. Chatton, Conseiller d'Etat et Directeur des Finances, à Fribourg. Comme vice-Président il a élu M. Oscar Genoud, conseiller national, à Châtel-Saint-Denis.

M. le Conseiller d'Etat Chatton est en outre appelé à la vice-présidence du Comité de Direction, dont fera partie désormais M. Pierre Fracheboud, député, à Lessoc.

Les hannetons. — Jamais, de mémoire d'homme, on n'en a vu autant que cette année-ci. Aussi les chênes sont-ils complètement dépourvus de leur feuillage. Dans maintes régions, les pruniers ont subi le même sort. Et dire que ces dégâts ne sont en somme rien si on les compare à ceux que causent les vers blancs, suite naturelle des hannetons. Si l'on en juge à la quantité de hannetons de cette année, un véritable désastre est à craindre pour la campagne ces années prochaines. Chacun sait que les vers blancs vivent en terre et dévorent les racines. Campagnards, faites donc le hannetonage le plus possible, si vous voulez vous éviter de terribles suites.

Les gymnastes brocois à Florence. — La Section de Broc a remporté la vingt-cinquième couronne de laurier avec 115.55 sur un maximum de 120 points, au *Concours national*. 140 sections participaient à ce concours.

Voici le classement des sections suisses :

4 ^{me} Rang	Renens près Lausanne	118. — p.
19	» Chexbres	116.05 p.
22	» Versoix	115.90 p.
25	» Broc	115.55 p.
38	» Oron-la-Ville	114.70 p.
50	» Aigle-Ancienne	113.60 p.
59	» Chailly-s/-Lausanno	113. — p.
64	» Payerne	112.60 p.
65	» Lugano	112.60 p.
77	» Monthey	111.16 p.
91	» Lausanne-	
	Commerçants	109.75 p.
97	» Bollinzone	
	<i>Forti et Libéri</i>	108.75 p.

Au *Concours artistique*, avec 9 gymnastes, la Section a obtenu également une couronne de laurier avec un total de 112.10 points. Malheureusement la section, dans le concours précité, a été sérieusement handicapée par le manque d'engins (Reck bas) sur la place de fête. Ainsi, elle n'a par con-

séquent pas pu se produire dans un travail tel qu'il avait été préparé. Dans cette même catégorie, les sections ci-après ont été également classées, à savoir :

Bellinzone, section fédérale, avec	122.80 p.
Versoix	112.60 p.
Lugano	112.60 p.
Benningen, près Bâle	110.20 p.
Neuchâtel Amis-Gymnastes	110. —

Le dimanche, la section fut invitée par la colonie suisse de Florence à l'apéritif. Au cours de cette reconfortante rencontre, nos gymnastes ont reçu un joli tableau en souvenir de leur séjour à Florence; mardi soir dernier, à Milan, la section suisse de gymnastique de cette ville invita également nos brocois à une petite soirée familière qui ne manqua pas de gaieté et qui laissera de doux souvenirs à bien quelques-uns.

Nouveau docteur. — Nous prenons avec grand plaisir que M. Romain Pasquier, fils de M. le Dr Henri Pasquier, à Bulle, vient de passer avec brillant succès ses derniers examens d'état. M. Pasquier est sorti bon premier sur 19 candidats.

Nos sincères félicitations.

Les chanteurs fleurisans en course. — Les membres de la *Concorde*, société de chant de Fleurier, étaient de passage en Gruyère, dimanche soir et lundi. Une charmante soirée familière, pleine de joyeux entrain, les réunissait dimanche soir à l'Hôtel des Alpes-Terminus avec la Chorale de Bulle. De fort aimables paroles furent échangées entre les présidents des deux sociétés. M. Edouard Glasson, vice président de la société des chanteurs fribourgeois, rappela à nos hôtes quelques souvenirs personnels et militaires.

Puis la soirée s'écoula gaîment dans l'exécution de chœurs et de productions variées des deux sociétés. Belles et trop courtes heures qui font resserrer les liens de fraternité qui doivent unir tous les chanteurs.

Hier lundi, les chanteurs de la *Concorde* visitèrent la ville de Gruyères et son vieux donjon. Ils eurent la faveur du soleil qui embellit cette charmante journée. Après un nouvel arrêt en notre ville, ils prirent le chemin du retour par Fribourg, Morat et le Val-de-Travers.

Les foins. — La récolte des foins va commencer un peu partout dans la plaine. On va s'y mettre sérieusement en Gruyère si les conditions atmosphériques le permettent.

Dans la Broye, nous dit le *Journal d'Estavayer*, les foins sont abondants, mais se vendent à des prix intérieurs à ceux de l'année dernière : 15 à 25 centimes la perche.

Broc. — Le concert donné dimanche soir par les *Cigales* dans la grande salle de l'Hôtel de la Gruyère fut très goûté de l'auditoire brocois. Les douze morceaux qui composaient le programme furent très applaudis et, celui-ci épuisé, le public enchanté insista pour de nouvelles productions des aimables mandolinistes. Ceux-ci ne se firent pas prier. Qu'ils en soient félicités.

RAPPORT

sur les Cours de commerce organisés par la S. S. d. C. Section de la Gruyère. Semestre d'hiver 1923-1924.

L'ouverture des cours de commerce s'est effectuée le lundi 11 octobre 1923 à l'école secondaire. Nous avons le plaisir de constater que nos cours sont en bonne voie de progrès puisqu'à la fin octobre 1923 ils comprenaient 97 élèves. (16 de plus que l'an dernier) répartis en 12 cours. Si les cours ont été bien fréquentés, il n'en est pas de même pour le cours d'anglais qui a dû être supprimé en raison du petit nombre d'élèves inscrits. Au prochain semestre, il sera probablement définitivement remplacé par un troisième cours de comptabilité.

Aucun incident digne d'être relaté ne s'est produit durant le semestre. Comme nous le constatons chaque année, l'enthousiasme juvénile du début disparut très rapidement. On éprouve quelques difficultés à se plier à une fréquentation régulière. Une douzaine d'élèves n'eurent pas l'énergie suffisante pour s'astreindre à un travail régulier et au premier obstacle, ils jetèrent armes et bagages. Les 85 élèves restants ont fourni, d'une manière générale, un labeur excellent grâce à une application qui fut digne d'éloges dans certains cours.

Nous avons constaté avec regret que le choix des branches était fréquemment une question de sentiment; ce qui explique l'inégale répartition des inscriptions. Il est convenu, parait-il, que les sciences commerciales présentent une certaine aridité et exigent alors des aptitudes spéciales. Il est superflu de démontrer l'aberration de semblables préjugés. Comme dans toutes choses, ce n'est que le premier effort qui coûte. L'étude de ces branches est d'une telle nécessité que chacun se trouve dans l'obligation de la pratiquer s'il ne veut pas se heurter, presque quotidiennement, à de véritables quasi insurmontables.

Outre la création d'un cours de Droit commercial confié à M^e Gaudard, avocat, la Commission a procédé, non sans difficultés, au remplacement de deux professeurs démissionnaires : MM. Rappo

duire dans un travail paré. Dans cette même si-après ont été égav-
 fédérale, avec 122.80 p.
 112.60 p.
 112.60 p.
 110.20 p.
 mnastes 110.—
 ection fut invitée par
 Florence à l'apéritif. Au
 fortante rencontre, nos
 n joli tableau en sou-
 à Florence; mardi soir
 ection suisse de gym-
 e invita également nos
 soirée familière qui ne
 et qui laissera de doux
 quelques-uns.

teur. — Nous app-
 plaisir que M. Romain
 e Dr Henri Pasquier, à
 er avec brillant succès
 d'état. M. Pasquier est
 r 19 candidats.

rs fleurissants en
 membres de la Con-
 ant de Fleurier, étaient
 yère, dimanche soir et
 ante soirée familière,
 train, les réunissant di-
 el des Alpes-Terminus
 ulle. De fort aimables
 ngées entre les prési-
 és, M. Edouard Glas-
 de la société des chan-
 rappela à nos hôtes
 onnels et militaires.
 la gaité dans l'exé-
 de productions variées.
 Belles et trop courtes
 serrer les liens de fran-
 choir tous les chanteurs.
 chanteurs de la Concorde
 Gruyères et son vieux
 faveur du soleil qui
 ante journée. Après un
 e ville, ils prirent le che-
 ribourg, Morat et le Val-

La récolte des foins
 peu partout dans la
 euvre sérieusement en
 ions atmosphériques le

nous dit le Journal
 foins sont abondants,
 des prix inférieurs à
 ière: 15 à 25 centi-

PORT
 mmerce organisés par
 ection de la Gruyère.
 ver 1923-1924.

s de commerce s'est effec-
 1923 à l'école secondaire.
 e constater que nos cours
 progrès jusqu'à la fin octo-
 ont 97 élèves (16 de plus
 is en 12 cours. Si les cours
 s, il n'en est pas de même
 qui a dû être supprimé en
 d'élèves inscrits. Au pro-
 a probablement définitive
 roisième cours de compte-

d'être relaté ne s'est pro-
 . Comme nous le consta-
 thonsisme juvénile du dé-
 sment. On éprouve quelques
 ne fréquentation régulière.
 ves n'auraient pas l'énergie
 dre à un travail régulier et
 jetèrent armes et bagages.
 ont fourni, d'une manière
 ont grâce à une applica-
 ges dans certains cours.
 avec regret que le choix
 uement une question de
 e l'incéguale répartition des
 onvenu, paraît-il, que les
 présentent une certaine ar-
 s aptitudes spéciales. Il est
 l'aberration de semblables
 toutes choses, ce n'est que
 éte. L'étude de ces bran-
 sés que chacun se trouve
 pratiquer s'il ne veut pas se
 diennement, à des difficultés

et Ruffieux. Nous sommes heureux de pouvoir leur
 dire la profonde reconnaissance que leur témoignage
 la S. s. d. C. pour les nombreux services rendus.
 Leurs remplaçants: MM. Henri et André Demierre,
 à l'instar de leurs collègues, ont mis leur dévouement
 et leur science à la tâche qui leur a été dé-
 volue.

Comme de coutume, l'approche des examens
 produisit un effet réfrigérant sur l'assiduité et
 l'application d'un certain groupe de nos élèves. Les
 prétextes d'absences affluèrent et nous eûmes à
 déplorer plusieurs désertions. Heureusement l'élite,
 les courageux sont restés. 63 élèves ont affronté
 les épreuves des examens, soit 12 élèves de plus
 que l'année précédente. Les résultats obtenus sont,
 en général, excellents et font honneur au travail
 méthodique et consciencieux des professeurs. Copon-
 dant nous avons à regretter quelques lacunes dans
 le travail de certains élèves dont les capacités in-
 tellectuelles sont très variées. A tout instant, nous
 sommes à même de toucher du doigt une incohé-
 rence intellectuelle surprenante qui témoigne d'un
 raisonnement imparfaitement développé et de l'ab-
 sence presque complète de liens entre les diver-
 ses connaissances acquises. Nous estimons que
 beaucoup trop de jeunes gens non qualifiés cher-
 chent leur avenir dans le commerce.

Nous publions, ci-dessous, la liste des élèves
 qui ont subi avec succès les épreuves des examens
 de commerce. Leurs notes sont supérieures ou
 égales à 2.

I. Comptabilité: cours supérieur.

Mlles Berthet Lina, Blanc Marguerite, Dafflon
 Mélanie, Pinaton Jeanne.

MM. Gachet Joseph, Gapany Louis, Losey
 Marcel, Pache Louis, Zandali Paul.

Cours inférieur.

Mlles Dafflon Mélanie, Fragnière Marie, Morand
 Maria, Pettolaz Lina, Rémy Yvonne, Pilloud
 Béatrice, Verdon Maria.

MM. Demierre Charles, Modoux Julien, Pilloud
 Marcel, Tornare Constant.

II. Correspondance commerciale.

Mlles Fragnière Maria, Berthet Lina, Berthet
 Maria, Pinaton Jeanne.

MM. Dupasquier Marius, Preuss André.

III. Arithmétique commerciale.

Mlle Blanc Léonie, M. Goetschmann Henri.

IV. Allemand: cours supérieur.

Mlles Messerli Rösli, Pinaton Jeanne.

MM. Brandt William, Gromaud Joseph, (Echar-
 lens), Bussard Paul, Jaqueroud André, Kammerer
 Ernest, Messerli Pierre, Morel Gérard.

Cours inférieur.

Mlle Blanc Marguerite, M. Dupasquier Marius.

V. Italien: cours supérieur.

Mlles Borghi Sylvia, Blanc Lucie, Desbiolles
 Annie, Levrat Berthe.

MM. Ghizzo Pierre, Hœdener Gustave, Mora
 André, Perret Paul, Zandali Charles, Zandali Paul.

VI. Français-Littérature.

Mlles Gobet Hélène, Kretz Irma, Moret Laurence,
 Pilloud Béatrice.

MM. Cottier Raymond, Pythoud Gérard, Vanthey
 Marius.

VII. Sténo-dactylo.

Mlles Rémy Yvonne, Blanc Léonie.

MM. Gromaud Joseph, Gerber Paul, Vuichard
 Louis, Zandali Charles, Zandali Paul.

VIII. Français (élèves allemands).

Cours supérieur.
 Mlles Baumeler Rosa, Fritschi Rösli, Gerber
 Marie, Krœnig Marie, Maer Emma, Müller Trudy.

Cours inférieur.
 Mlles Albrecht Emma, Fuég Rosa, Müller Elisa,
 Nütlibach Agathe.

M. Günther Hans.

Nous nous permettons d'attirer l'attention sur le
 fait que, dans l'intérêt de la vie économique et so-
 ciale future, il faut procéder, pour la carrière com-
 merciale, à un recrutement rationnel d'individus
 qualifiés et sélectionnés.

A cette heure, il y a en Suisse pléthore d'em-
 ployés en raison de la crise tout d'abord, puis des
 difficultés d'établissement existantes dans les pays
 étrangers et de l'envahissement de la profession
 qui se poursuit depuis la grande guerre. La concu-
 rence acharnée que se livrent entre eux les em-
 ployés de commerce provoque l'avilissement des
 salaires; elle ne permet plus qu'aux éléments par-
 faitement préparés et présentant toutes les apti-
 tudes requises de trouver une situation convenable
 équitablement rémunérée.

Une opinion malheureusement trop répandue
 dans le public est celle qui considère l'employé
 comme un travailleur privilégié dont les conditions
 d'existence et de salaire sont notablement supé-
 rieures à celles de l'ouvrier, de l'artisan. Il importe
 de dissiper ce préjugé: la réalité est différente! La
 profession d'employé de commerce exige un grand
 nombre de connaissances pratiques assimilées par
 un effort individuel sans cesse renouvelé. Celui qui
 n'a pas de capacités intellectuelles particulières ou
 de connaissances spéciales court grand risque de
 végéter toute sa vie. Seuls les combattants bien
 armés pour la lutte, ayant goût à leur travail, mi-
 nutieusement préparés et animés d'une volonté té-
 nace pourront occuper des situations leur permet-
 tant de regarder l'avenir en face.

Ce sont là des vérités que les parents et les édu-
 cateurs font bien de méditer lorsqu'ils seront
 appelés à conseiller des jeunes gens et jeunes filles
 dans le choix d'une profession.

En terminant, il nous reste l'agréable devoir de
 remercier.

Au nom de la Société suisse des Commerçants,
 nous adressons nos sincères remerciements au Con-

seil d'Etat et au Conseil communal pour l'apprécia-
 ble intérêt qu'ils portent à nos cours, à la Commis-
 sion des cours et aux Membres protecteurs pour
 l'appui moral et pécuniaire qu'ils nous dispensent
 généreusement, aux dévoués professeurs qui n'hési-
 tent pas, après une journée laborieuse, à donner
 tous leurs soins et leur dévouement à la tâche in-
 grate de l'enseignement, puis enfin, aux experts
 qui nous ont obligamment prêté leur précieux
 concours pour l'œuvre difficile et délicate de con-
 trôle du progrès intellectuel de nos jeunes élèves.

Le directeur des cours:
 L. MAILLARD.

LES SPORTS

Le football aux jeux olympiques.

Vendredi soir, à 5 heures, eut lieu la
 deuxième demi-finale entre la Hollande et
 l'Uruguay. La première mi-temps fut à l'a-
 vantage des Hollandais. A la reprise, l'é-
 quipe américaine se montra plus dange-
 reuse et mena la danse jusqu'à la fin de la
 partie. Celle-ci se termina par la victoire
 de l'Uruguay qui est par conséquent dési-
 gné pour le match final avec la Suisse.

Les Sud-américains marquèrent encore
 leur supériorité dans la finale.

Le match Suisse-Uruguay qui s'est joué
 hier, lundi, s'est terminé par la victoire très
 nette de ces derniers qui disposèrent des
 Suisses par 3 buts à 0. Ce fut une superbe
 démonstration de football; plus de septante
 mille personnes étaient accourues pour
 assister à ce match, qui devait désigner le
 champion du Tournoi Olympique 1924.
 Voici le classement définitif:

1. Uruguay; 2. Suisse; 3. Suède; 4.
 Hollande.

L'Horaire „NATIONAL“

(fusion des horaires „Krisis“ et „Schön“)
 a paru comme d'habitude exactement le 1er juin.
 On peut vraiment affirmer qu'il est complet et par-
 fait dans son genre: l'on remarquera bien vite la
 large part qui a été faite aux chemins de fer étran-
 gers: ajoutons la partie relative aux corres-
 pondances internationales et aux trains d'été à été
 considérablement augmentée.

Le National contient donc, outre l'horaire des
 chemins de fer suisses, celui des bateaux à vapeur,
 des lignes aériennes de la Suisse et de l'étranger,

des voitures postales et automobiles, même celui
 de tous les chemins de fer de montagne, funiculai-
 res et lignes secondaires suisses.

Chaque partie est imprimée sur du papier de
 couleur différente, détail pratique qui est une des
 caractéristiques du National.

Relevons le fait que tous les textes explicatifs
 sont rédigés dans nos trois langues nationales, —
 de là aussi son nom: National.

Tout acquiescent de l'horaire National est as-
 suré sans frais contre les risques de voyage dans
 toute l'Europe pour une somme de fr. 5,000.— en
 cas de mort ou d'invalidité. C'est là un avantage
 sur la valeur duquel il est inutile d'insister.

L'horaire National, précis et complet, peut être
 recommandé à tous. Son prix de fr. 1.50, avec tous
 les avantages qu'il contient, est vraiment modéré.
 L'horaire contient un bulletin de commande pour
 l'Etat, qui peut être employé pour chaque édition
 du National, il est en cuir imitation avec impres-
 sion d'or; on peut l'avoir aussi en cuir véritable.

Le Ski-Club „Alpina“, à Bulle, a la pro-
 fonde douleur de faire part du décès de

Madame V^e Françoise BRULHART

mère de son dévoué président
 M. Louis Brulhart.

L'ensoleilissement a eu lieu mardi 10 juin
 à 9 heures et demie.

La Société fédérale de Gymnastique
 (Section de Bulle)

a le devoir d'informer ses membres de la
 mort de

Madame V^e Françoise BRULHART

mère de ses dévoués membres Louis et Vin-
 cent Brulhart.

L'ensoleilissement a eu lieu ce matin.

Les abonnés changeant d'adresse sont
 priés de nous indiquer, en même temps
 que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

JEUDI
jour de foire
 sur la Place du Marché (Promenade)
Grande vente d'articles
Aluminium
Prix très bas et exceptionnels
pour ce jour seulement.

Au Magasin K. & S. Kolly-Pasquier, Bulle
 Place du Marché — Place de la Promenade
TOUS GENRES DE TISSUS
 Un nouveau et joli choix de **Mousselines laine, Crépons, Crêpe de Chine,**
Crêpe marocain, etc., vient d'arriver.
-- Articles blancs pour la Fête-Dieu --
Bas. - Robettes. - Couvertures de poussettes. - Brassières.
Bavettes. - Langes. - Couvre-linges. - Rubans, etc.
Chemises blanches et fantaisie pour Messieurs et jeunes gens.

Le soussigné exposera en vente
 en mises publiques le **vendredi**
13 juin, dès 9 h. du matin,
 à l'auberge de la Croix-
 Verte à ECHARLENS son
DOMAINE
 de la contenance de 6 poses, terre
 de 1^{re} qualité, avec maison d'ha-
 bitation, grange et écurie, situé
 au bord de la route cantonale.
 Paiement au comptant.
GREMAUD Louis, feu Emile.

On demande
une personne de con-
fiance pour prendre soin d'un
 enfant de deux ans et s'occuper
 un peu du ménage.
 S'adresser à **Publicitas,**
Bulle, sous P. 1747 B. 1307

LA PORCHERIE, VUA-
DENS, désire acheter un
fort char
à main
 pour le lait, en bon état.

Jeune homme trouverait
 place
d'apprenti
boulangier-pâtissier
 chez **Eug. GLASSON, confi-**
seur, BULLE.

A VENDRE
un lit fer à une place
 et une
baignoire d'enfant.
 S'adr. à **Publicitas, Bulle,**
 sous P. 1758 B.

Qui prendrait
bon domestique
 pour les foins.
 S'adres. sous P. 1739 B. à **Pu-**
blicitas Bulle. 1200

ON CHERCHE
 pour de suite une
femme de chambre.
 Inutile de se présenter sans cer-
 tificats ou références.
 S'adres. à **Publicitas Bulle,**
 sous P. 1721 B. 1276

ON DEMANDE
 pour de suite
bonne servante
de campagne
 de 45 à 60 ans. Références exi-
 gées.
 S'adresser sous N° 7209 à **Pu-**
blicitas Bulle.

Aux Propriétaires
 de pianos
„Perfecta,“
 le produit pour l'entre-
 tien des pianos noirs et
 meubles, le seul pou-
 vant rendre ces objets
 à l'état de neuf.
 EN VENTE:
 Epicerie
LÉON BLANC
 Grand'rue - BULLE

ON CHERCHE
 pour de suite
une jeune fille
 de confiance pour aider au ménage
 et servir au café. 1306
 S'adresser à **M. Rumpf, au-**
berge, Abländschen.

A VENDRE
 faute d'emploi **un vélo** marque
 COSMOS, à l'état de neuf.
 A la même adresse on vendrait
un bois de lit sapin, avec
duvet.
 S'adresser sous P. 7214 B. à
Publicitas Bulle.

ON DEMANDE
 pour de suite un bon
ouvrier - faneur
 chez **Joseph DESPOND,**
 près des Colombettes.

Couteaux de Faucheuses.
 Pièces de rechange
 pour
Faucheuses et Faneuses
 tous systèmes.

Huiles pour machines.
 Graisse de chars.
 Huiles et Seaux à taons.

A. & G. BARRAS, Agence agricole
 Téléph. 24 — BULLE — Téléph. 24

A l'occasion des Fêtes!
AU MAGASIN
J. GETSCHMANN & C^{ie}, Bulle
 Vente à prix très bas d'une grande quantité de
Tabliers,
Robes blanches et couleurs
 pour enfants et Fillettes.
RÉELLE OCCASION!!

CORDES
 à CHARS.
CORDES à faner.
CORDEAUX à lessive.
 Se recommande
Louis KAMMERER
cordier, BULLE,
 rue du Moléson 141.
 Tous les jeudis sur la place du
 Cheval-Blanc.

Contre-maitre sciour
 Une importante sciérie demande
 un homme sérieux, sobre et tra-
 vailleur comme contre-maitre.
 Doit avoir de l'expérience dans la
 conduite du personnel et maitre
 à fond le choix et le débitage
 des bols. Sérieuses références
 exigées. Entrée immédiate.
 S'adresser par écrit sous N°
 24213 L. **Publicitas, Lau-**
sanne.

Travaux d'impression en tous genres, livrés par l'
IMPRIMERIE du JOURNAL

FANEURS!

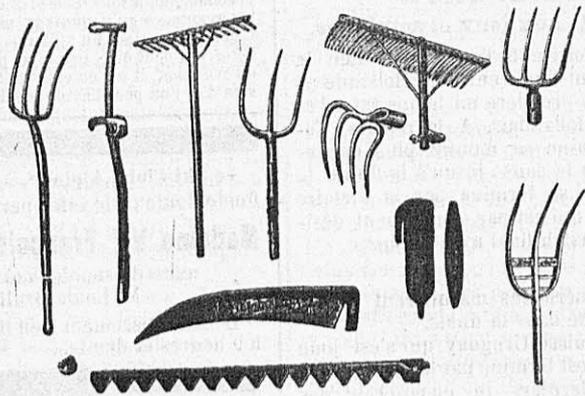
RATEAUX et FOURCHES en bois

de Charmey et St-Martin.

Véritables FAULX Ballaigues

Chaque faux et pierre à aiguiser est garantie.

-- CORDES A FOIN --



Pièces de rechange pour faucheuses. — Couteaux complets, sections. — Huile pour faucheuses.

TOFFEL & CASTELLA, BULLE

5% Pourquoi aller plus loin? **5%**
Vous trouvez aux GRANDS MAGASINS

Brunschwig Frères

— BULLE —

vendant le meilleur marché et dans les meilleures qualités en TISSUS et CONFECTIONS. Malgré nos prix avantageux nous faisons dès aujourd'hui un sacrifice en donnant 5% d'escompte.

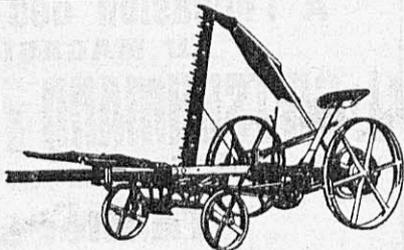
- Etoffes pour pantalons fr. 2.90, 3.50, 4.50
- Grisette pour armailis dep. 5.75
- Oxford pour chemises 0.95, 1.40, 1.70
- Lainette pour robes 0.95, 1.20, 1.40
- Mousseline laine 2.50, 2.90, 3.50
- Frotté 100 cm. 2.90, 3.50, 4.25
- satin mérinos 100 cm. 1.95, 2.30
- Coutil matelas 2.90, 3.50, 4.-
- Toile écrue et blanche double larg. 1.70, 2.30, 2.80
- Indienne largeur 150 cm. 2.30, 2.50, 2.80

- Complets pour hommes 40.-, 55.-, 70.-
- Pantalons pour hommes 6.25, 7.25, 8.25
- Blouses pur fil, dep. 13.50
- Chemises pour hommes 3.25, 4.50, 5.50
- Chemises et Pantalons blancs p. dames, dep. 2.75
- Corsets 3.90, 4.90, 5.90
- Couvertures milaine grise 3.50, 4.25, 5.25
- Couvre-lit blancs 8.90, 10.50, 13.25
- Plume duvets dep. 1.95 la livre
- Parapluies 5.90, 6.90, 7.90

5%

5%

Faucheuses „Deering et Mc Cormick“
Rateau-faneur „UNIVERSAL“



Charrues-Buttoirs. **MACHINES AGRICOLES**
DEILLON Vuisternens & Romont.

Mises juridiques

L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le mercredi 11 juin 1924, dès 2 h. du jour, à domicile, 6 génisses blanches et noires de 3, 2 et 1 ans, 2 veaux, 1 jument noire, plusieurs clochettes, colliers, chars, charrettes de Charmey, coupe-paille, pressoir à fruits, tombereau, 1 faucheuse, 1 charrue, luges, brides de chars, plusieurs stères de bois dur, bois de charronnage, chaînes, ainsi que quantité d'objets divers, appartenant à la masse en faillite de Joseph CHARRIERE, bois, à La ROCHE.
Bulle, le 4 juin 1924.

Pour **Chevaux de boucherie** adressez-vous directement à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louve, 7, Lausanne H. Verrey.
Abatage et payement sûrs. Camion-automobile.
Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60

A VENDRE pour cause de manque de place, 4 belles **commodes-bureaux** à très bas prix, chez **CURRAT, menuisier, RIAZ.**

Mises juridiques. L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques sur la place du Château à Bulle, le 12 juin, dès 10 h. du jour, une certaine quantité de boîtes de thon, sardines, conserves diverses, macaronis, cigares, cigarettes, tabacs, bisuits, etc.

Baume Idéal
Remède souverain contre la transpiration des pieds.
Ancienne Pharmacie Gavin
R. RIME, succ.
— BULLE — 1110



Vins rouges
Utiel —.80
Corbières foncé doux —.90
Montagne bonne qualité 1.—
Alicante doux très fin 1.10

Vins blancs
Panadès bon doux —.80
La Côte 1922 —.85
Pendant 1922 Granges —.95
Tarragone 1.—
Pendant 1923 Ardono 1.20

Juan Moreno, Bulle.
à côté de l'Hôtel de l'Écu

Punaises avec couvées, Cafards, Gerces, Pucés sont radicalement détruits par le **Verminol.**

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres! On les ramasse par pelées!

Verminoline liquide incomparable, détruit également punaises av. couvées, ainsi que POUX et PUCES chez les animaux.

DÉPÔTS A BULLE: **Pharm. Gavin (Rime, succ.) du Cheval-Blanc.**

A vendre à 20 minutes de BULLE, une **maison d'habitation** composée de 2 logements, bûcher, assot à pores, grande cave voûtée et jardin. Par sa situation au centre du village, conviendrait pour gens de métier ou commerçant.

Favorables conditions de paiement.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 1690 B. 1247

Râteaux et fourches de Charmey
en vente chez 1239 **DÉVAUD, négociant, Marsens**

AVIS pour la foire.
A la foire de BULLE le 12 juin prochain, je vends: courroies de cloches de toutes dimensions, vieux harnais pr. chevaux et vaches, selles, brides, guides, liols pour chevaux et vaches, musettes, courroies en tous genres, ainsi que des pantalons militaires, capotes, manteaux, vareuses, pantalons de cuir. J'offre en outre, une quantité de sacs militaires, nouveau modèle, (longs) à fr. 2.50 pièce, ainsi que des bandes molletières en étoffe militaire grise. En outre j'offre à des prix très avantageux des brosses à habits et des brosses à souliers.

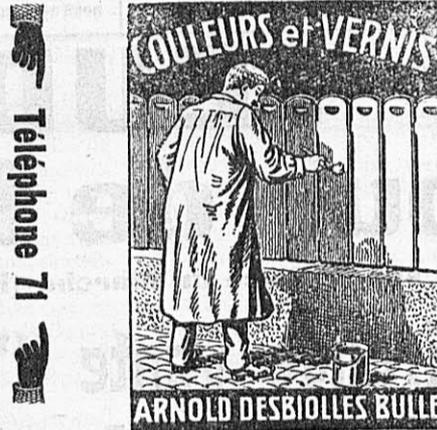
Se recommander: **S. Baumann, Uttigen.**

A VENDRE un petit âne de 4 ans, très sage.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 1736 B.

Savon **Steinfels** blanc et jaune

Service des Autobus G. E. G.
Billets circulaires. — Dès le 1^{er} juin, il est délivré, au départ de toutes les stations des autobus, un billet circulaire **Fribourg-Bulle-Bellegarde et Lac Noir-Fribourg,** ou vice versa, valable trois jours
PRIX: Fr. 12.
Direction C. E. G.

Salon de Modes
M^{me} Jeanne Glasson, Bulle
Rue de Gruyères (en face du Champ de Foire)
Fin de saison
Rabais sur les Articles d'Été: **Chapeaux de paille, de tulle, d'Organdie, etc.**
Toujours beau choix de Chapeaux Chapeaux de deuil -- Voiles, voilettes aux plus bas prix.



Huiles pour tous usages.
Compagnie des Chemins de fer Electriques de la Gruyère.

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires pour jeudi 3 juillet 1924, à 16 heures, au Château de Bulle, avec l'ordre du jour suivant:
Rapport du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1923. — Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports. — Nomination de deux membres du Conseil d'administration, des Commissaires-vérificateurs et de leurs suppléants pour 1924. — Propositions individuelles.

Le rapport de gestion, le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des Commissaires-vérificateurs seront déposés à partir du 15 juin au siège social de la Compagnie et au Crédit Gruyérien, à BULLE, ainsi qu'à la Banque de l'Etat, à Fribourg, qui délivreront les cartes d'admission à l'assemblée sur dépôt des actions, jusqu'au 28 juin inclusivement.

ON DEMANDE jeune fille sérieuse et travaillense pour aider au ménage, dans petite famille (3 pers.). Entrée immédiate, occasion d'apprendre l'allemand. Adresser offres à **M^{me} Singer-Scherer Meggen** près Lucerne. 1280

A vendre grand potager 4 trous, état de neuf, conviendrait pour café ou grande famille, ainsi qu'un **gramophone** pour café, avec quantité de disques. S'adresser à **Paul ROULIN, Jardinier, RIAZ.**

Place à bâtir à vendre à Bulle dans quartier industriel. S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 1742 B.

VÉLOS vente, échange, location, réparations, et machines agricoles. **SAUDAN et fils** rue Tissot, Bulle.

A vendre 2 chars à échelles. S'adres. à **Publicitas Bulle.**